

1. Licence-assurance FFVP 2019

	- 25 ans	+ 25 ans
Annuelle Licence + RC + Assurance*	84,18 €	163,54 €
Courte durée (12 jours)*	78,16 €	78,16 €

*Il existe d'autres options à voir sur place et le document FFVP « Licences fédérales : modalités et conditions de souscription ».

2. Frais d'inscription à l'AAVO 2019

Cotisation annuelle : 15 €

3. Frais techniques

Ces contributions couvrent une partie des frais d'infrastructure ainsi que la masse salariale.

Frais annuels :

	- 25 ans	+ 25 ans
Individuelle	290 € + 50 €(*)	580 €
2e personne de la famille (enfant, époux)	255 €	510 €
Vol en semaine	225 €	450 €
Voltige de 1 à 3 jours	16 €/j	16 €/j
Voltige 4 jours et au-delà	50,00 €	50,00 €
Licence duo	-	450,00 €

Nota 1 : Tarif Vol en Semaine : les vols sont autorisés seulement du lundi au vendredi inclus, non autorisés week-end et jours fériés.

Adhésion du 01-06-2019 au 31-12-2019 : pour une première inscription à l'AAVO :

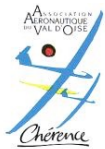
	- 25 ans	+ 25 ans
Individuelle	253 € + 50 €(*)	505 €
Couple (par personne)	218 €	435 €

(*) : Forfait annuel pour hébergement en dortoir sauf si autre solution d'hébergement (cavane mobil-home,...).

Modalités de paiement :

Le paiement en trois fois est possible. Voir les modalités au secrétariat.

Tout nouvel inscrit après le 1^{er} août 2019 bénéficiera d'un avoir de 160 € pour son inscription 2020. Après le 1^{er} octobre 2019, les nouvelles inscriptions sont comptabilisées pour l'année 2020, les trois derniers mois de 2019 étant offerts. (sous réserve d'ajustement des tarifs de l'année suivante).



Stages : (activité limitée à une période réduite)

	- 25 ans	+ 25 ans
7 jours consécutifs	142 €	185 €
Jour supplémentaire (jusqu'à 5 jours consécutifs après les 7)	20 €	25 €

On entend par stage une période de plusieurs jours contigus sans interruption.

Une provision pour frais de vol de 180 € par semaine, sera versée en début de séjour en même temps que la cotisation.

Les séjours sont programmés en liaison avec le Chef-pilote en fonction des possibilités d'encadrement et des infrastructures disponibles à l'AAVO.

Pour une inscription à l'année (2019) consécutive à un stage (en 2019) le montant de la cotisation à l'année est réduit du montant de la cotisation stage (hors coût de la licence et des frais de vol).

4. Caution pour frais d'entretien (CFE)

La CFE, d'un montant de 250 €, est une caution pour la participation aux travaux d'entretien du matériel volant, des infrastructures, des espaces verts ainsi que des actions de promotion de l'activité. Ces actions doivent être préalablement validées par le bureau. Tout membre de l'AAVO inscrit à l'année est soumis à la CFE, sauf lorsqu'il s'agit d'une première inscription. Le chèque, rédigé lors de l'inscription à l'année, est un chèque séparé de celui de la cotisation annuelle, et il n'est pas encaissé. Il est restitué à la fin de la saison en cours au membre qui a effectué l'équivalent d'au moins **16** heures de bénévolat (ou 5 heures pour les pilotes de moins de 25 ans et volant à l'AAVO sur une période de 1 mois). Dans le cas contraire, il est encaissé.

5. Frais de vol

Forfaits pour les heures de vol planeur

Des forfaits d'heures de vol sont proposés pour divers niveaux de compétences des pilotes. Ces forfaits concernent les planeurs exploités par l'AAVO à l'exclusion des planeurs banalisés. Chaque forfait s'applique aux listes de planeurs monoplaces M1 à M3. Ces différentes listes sont détaillées planeur par planeur dans le tableau suivant.

	Planeurs accessibles		
	Monoplaces	Public	Forfait hdV
Loisir	M1 : Astir, Junior, SV, Ka8	brevetés	470 €
Loisir campagne	M2 : forfait précédent + Pégase + LS1	Tout public	840 €
Perfo	M3 : forfait précédent + LS6	lâché campagne	1250 €

Liste des planeurs monoplaces inclus dans les forfaits

Mono liste M1	Mono liste M2	Mono liste M3
CB Astir F-CFCB	CB Astir F-CFCB	CB Astir F-CFCB
HD Junior F-CHHD	HD Junior F-CHHD	HD Junior F-CHHD
SV Pégase F-CGSV	SV Pégase F-CGSV	SV Pégase F-CGSV
Ka8 F-CVSA	VW LS 1 F-CDVW	VW LS 1 F-CDVW
	FI Pégase F-CHFI	FI Pégase F-CHFI
	FL Pégase F-CGFL	FL Pégase F-CGFL
	KU Pégase F-CHKU	KU Pégase F-CHKU
	UD Pégase F-CHUD	UD Pégase F-CHUD
	YG LS4 F-CGYG	YG LS4 F-CGYG
		TZ LS6 - 18W D-6216
		US LS6 B F-CGUS

Tarifs de Remorquage

	250 m	500 m	750 m	1000 m	1300 m
Sénior 2019	17,50 €	27,00 €	36,00 €	45,00 €	55,60 €
Junior 2019	13,75 €	22,25 €	30,20 €	38,10 €	48,20 €
Sénior hiver *	11,65 €	19,00 €	26,00 €	32,80 €	43,40 €
Junior hiver *	11,10 €	17,45 €	23,30 €	29,10 €	39,20 €
Extérieurs	18,50 €	35,00 €	44,50 €	54,00 €	64,60 €

* : Les tarifs d'hiver sont applicables les mois de novembre, décembre, janvier et février.
Le coût des remorqués peut faire l'objet de modifications en cours d'année selon l'évolution du prix du carburant.

Dépannages forfaitaire sur les terrains proches : Dreux : 104 €, Etrépagny: 52 €, Bailleau ou Chartres : 156 €, Beynes : 62 €, Rouen : 104 €, Saint-André de l'Eure : 73 €. Sur les autres terrains : 2,05 € du km à vol d'oiseau aller-simple. La première heure de vol planeur effectuée suite à un dépannage est gratuite.
Remorqué au temps passé : 148,5 €/h.

Tarif lancement au treuil

	- 25 ans	+ 25 ans
La treuillée	6,50 €	9,00 €

Les casses câbles volontaires (en instruction) ou non ne sont pas facturées (y compris les heures de vol).

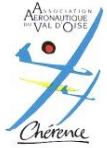
NB : En cas d'affluence l'école en biplace est prioritaire. Le chef-pilote peut être contraint de limiter le nombre de décollages en monoplace par pilote en cas de saturation des moyens de lancement. Limitation à 3 treuillées par jour pour les vols hors école en cas d'affluence.

Compensation volontaire CO₂

Le lancement des planeurs induit une consommation d'énergie fossile et de ce fait contribue à la production de CO₂ et au réchauffement climatique. Pour les membres qui le souhaitent L'AAVO pourra collecter un montant forfaitaire pour contribuer à des opérations de compensation de la production de CO₂ (par ex. : plantation forestière). L'estimation de cette contribution est de 2 €/remorqué et 0,1 € par treuillée.

Heures de vol planeur au détail

	1e, 2e, et 3e heure de vol	4e et 5e heure (sur un même vol)	Au delà de la 5e heure (sur un même vol)
Biplaces en instruction			
tout biplace	30,00 €	15,00 €	0,00 €
Biplaces hors instruction			
ASK-13	24,00 €	12,00 €	0,00 €
ASK21	25,00 €	12,50 €	0,00 €
Janus, Duo Discus, Perkoz	36,00 €	18,00 €	0,00 €
ASH25	40,00 €	20,00 €	0,00 €
Monoplaces			
ASK 8	8,00 €	4,00 €	0,00 €
Monoplaces Astir, Junior, LS1	13,00 €	6,50 €	0,00 €
Pégase trainer	18,00 €	9,00 €	0,00 €
Pégase	21,00 €	10,50 €	0,00 €
LS4	24,00 €	12,00 €	0,00 €
ASW20F	26,00 €	13,00 €	0,00 €
LS6, Ventus C, LS8	31,00 €	15,50 €	0,00 €
Ventus 2cT, Ventus 2cxTurbo, ASG-29Es, Discus2 cT	36,00 €	18,00 €	0,00 €
Motoplaneur SF28			
Heures moteur	75,00 €	75,00 €	75,00 €
Heures cellule en instruction	30,00 €	15,00 €	0,00 €
Heures cellule hors instruction	25,00 €	12,50 €	0,00 €
Motoplaneur RF5b			
Heures moteur	81,00 €	81,00 €	81,00 €
Heures cellule en instruction	30,00 €	15,00 €	0,00 €
Heures cellule	26,00 €	13,00 €	0,00 €



planeurs du Vexin

TARIFS AAVO 2019

6 sur 7

Ce tarif ne s'applique pas aux éventuels convoyages retour qui inclut la première heure de vol. Les pilotes réalisant leur activité « hors forfait » verseront une avance de 300 € à l'inscription.

Les vols d'épreuves réussies (BPP, 5 h, 1000 m, 50 km, 300 km,...) sont gratuits (le remorqué/treillée + les heures de vol) pour les moins de 25 ans.

6. Avance sur vols

La première année d'inscription il sera versée une avance sur vols de 250 €. Le solde positif de cette avance est remboursable à tout moment en cas d'arrêt de l'activité.

7. Stages pédagogiques de 5 jours consécutifs

Stages tout compris en vue de l'obtention du brevet de pilote de planeur, avec programme pédagogique, cours théoriques, simulateur et vols. Les trois niveaux de stages doivent être faits successivement. En période estivale, ils peuvent être groupés sur trois semaines consécutives. Contacter le club pour réservation.

	stage niveau 1	stage niveau 2	stage niveau 3
-25 ans	550,00 €	500,00 €	450,00 €
+ 25 ans	650,00 €	600,00 €	550,00 €

Détail des prestations :

Stage niveau 1 : Adhésion au club, carnet de vol, documentation pédagogique (Manuel du pilote), licence-assurance, heures de vol et décollages.

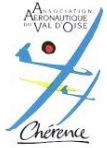
Hébergement **non** compris.

Stage niveaux 2 & 3 : Adhésion au club, licence-assurance, heures de vol et décollages.

Hébergement **non** compris.

8. Hébergement machines

	15 m	18 m	20 m et +
frais fixes hangar	104,00 €	156,00 €	188,00 €
frais fixes atelier	230,00 €	230,00 €	230,00 €



9. Autres Tarifs

Pilotes extérieurs (licence FFVV extérieure)

- Adhésion 15 € + frais techniques 25 €/jour, limité à 2 jours.
- Voltige 16 €/j de 1 à 3 jours et 50 € pour 4 jours et au-delà.

Pilotes extérieurs avec leur planeur

- Cotisation de 10 €/jour pour stationner le planeur sur la plateforme (hors hangar).
- Hébergement dans le hangar (en fonction de la place disponible) : 5 €/jour.

Vol d'initiation, un vol de 20 à 30 mn : 110 €.

Vols d'initiation promotionnels (avec organismes agréés) : 60 €. (du 1^{er} mars au 1^{er} novembre uniquement)

Vols d'initiation pour les communes limitrophes (résidents uniquement) : 80 €.

Vol d'initiation « voltige » avec délivrance d'un enregistrement vidéo du vol : 210 €.

Journée découverte (comprend Cotisation, frais techniques, assurance simple sans IA, + (1 hdv, 1R et 1T) : 165 €.

Week-end découverte (pour 2 jours comprend cotisation, frais techniques, assurance simple sans IA, + (1 hdv, 1R et 1T par jour) : 310 €.

Heure de vol DR400 : 180 €/h.

Essence 100LL : 1,70 €/L. (sous réserve de variation de prix du carburant).

Camping permanent :

- petite caravane : 165 €/an,
- grande caravane & mobilhome : 330 €/an.

Hébergement dortoir

10 €/nuit/lit ; 50 €/semaine/lit
à l'année : 100 €.

Hébergement chambre (ou caravane club)

20 €/nuit/chambre ; 100 €/semaine/chambre

Emplacement camping temporaire pour pilotes extérieurs

caravane : 10 €/nuit ; 50 €/semaine
tente : 5 €/nuit ; 25 €/semaine